

1876, qui déclare Sainte Anne patronne de la province de Québec, rend plus opportune, que jamais la continuation de ces "Annales," que la maladie de M. Leclerc a gravement compromise.

Le 30 août 1872, j'écrivais à ce Monsieur une lettre pour l'encourager dans cette entreprise. Je lui traçais en même temps un petit programme auquel je ne vois guère qu'un article à ajouter.

J'aimerais voir dans chaque numéro la vie abrégée de quelque saint, surtout des patrons de nos paroisses et de ceux que les familles canadiennes affectionnent d'avantage. Cela contribuerait à arrêter un usage qui devient trop universel, de donner aux enfants des noms étrangers ou qui n'ont rien de commun avec les traditions catholiques. La vie des Saints est comme un évangile en action ; on y trouve la doctrine et les exemples du Sauveur réalisés par la grâce que le Saint-Esprit répand dans le cœur des élus. Tous les âges, toutes les conditions y trouvent leur modèle ; c'est comme un tableau qui parle aux yeux de tous les enfants de l'Eglise, le langage qui convient à chacun.

De nouveau je souhaite à cette publication tout le succès possible et vous prie, M. le Supérieur, d'agréer l'assurance de mon sincère attachement.

E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

— 000 —

AUX LECTEURS DES ANNALES DE LA
BONNE STE. ANNE.

Un avis publié dans le dernier numéro des "Annales" annonçait aux abonnés que, pour